

Vos besoins

- Mesurer vos pratiques rémunérations par rapport au marché et/ou mesurer la cohérence de vos pratiques internes
- Objectiver vos augmentations individuelles
- Adapter votre structure de rémunération
- Se doter d'une grille des salaires internes
- Mettre en place un système de primes / variables
- Définir des critères d'intéressement

Nos atouts

- Une expérience d'une dizaine d'années dans le déploiement de systèmes de classification et de démarches rémunération au sein des entreprises industrielles
- Une très bonne connaissance des pratiques rémunérations des entreprises industrielles
- Expérience éprouvée en élaboration de méthodes et outils opérationnels

Tarif

Nous consulter / Devis sur demande.
Des aides financières sont possibles.

Contact

Didier CHASTANG : d.chastang@uimmlyon.com
04 78 77 06 20

Notre démarche

En fonction de vos problématiques et attentes, tout ou partie des étapes de la méthodologie d'intervention ci-dessous peuvent être réalisées :

Appréhender votre activité, votre organisation ainsi que le contenu de vos emplois (cartographie, processus et descriptifs d'emplois).

Utiliser une méthode de cotation des emplois afin de les hiérarchiser. Utiliser la classification comme structure des pratiques rémunérations.

Réaliser un diagnostic de vos pratiques de rémunération : en interne (cohérence interne) et une comparaison avec le marché (compétitivité des rémunérations)

Définir vos plans d'actions en matière de rémunération à horizon moyen et long terme :

- Mise en œuvre d'un process de pilotage des augmentations individuelles (avec outil d'aide à la décision)
- Construction d'une grille des salaires
- Analyse et définition d'une structure de rémunération
- Mise en place d'un système de primes / variables
- Travaux sur les critères de déclenchement et de calcul de l'intéressement.

Déployer tout ou partie du plan d'action (choix d'une approche, planification, transfert méthodologique, construction d'outils, mesures d'impacts, ...)